



collège
La Sine



214 chemin de la Sine

06140 VENCE

☎ : 04 93 58 45 45

☎ : 04 89 22 83 35

@ : ce.0061135b@ac-nice.fr

**Pouvoir adjudicateur:
Mme Pastorelli Carole**

Collège La Sine
214 chemin de la Sine
06140 Vence
Tel : 04 93 58 45 45

Courriel de l'adjoint gestionnaire: gest061135b@ac-nice.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION COPIEURS

1) OBJET:

Location et maintenance de deux copieurs pour une durée de 5 ans à compter du 01/09/2019 à savoir:

- 1 copieur pour les professeurs ;
- 1 copieur pour l'administration.

2) DESCRIPTIF:

1 copieur pour les professeurs:

Photocopieur noir & blanc

*Imprimante réseau noir & blanc
Scanner réseau noir & blanc et couleur
Gestion des copies et impressions par codes
Clef USB en façade pour scanner et imprimer
Résolution 1200 X 1200 dpi minimum
50 pages / minute minimum
Format A4/A3
Introduceur automatique d'originaux 140 feuilles minimum
Recto/verso automatique complet
Tri électronique croisé
2 magasins de 500 feuilles
1 by pass de 150 feuilles
Format maxi A3 SRA
Grammage papier de 50 à 300 gr/m²
Mémoire de 4 Go minimum
Disque SDD 8 Go minimum
Disque dur de 320 Go minimum
2 cartes Réseau
Meuble support*

1 copieur pour l'administration:

Photocopieur noir & blanc / couleur

*Imprimante réseau noir & blanc / couleur
Scanner réseau noir & blanc / couleur
Fax réseau
Résolution 1200 X 1200 dpi minimum
Format A4/A3
40 copies / minute minimum
Clef USB en façade pour scanner et imprimer
Gestion des copies et impressions par code
Introduceur automatique d'originaux 140 feuilles minimum
Recto/Verso automatique complet
Tri électronique croisé
2 magasins de 500 feuilles
1 by pass de 150 feuilles
Format maxi A3 SRA
Grammage papier de 50 à 300 gr/m²
Mémoire 4 Go minimum
Disque dur SSD de 8 Go minimum
Disque dur de 320 Go minimum
Module boîte aux lettres 7 cases minimum avec trieuse agrafeuse
Meuble support*

Pour tous ces copieurs, l'offre devra préciser de manière séparée:

1) Les éléments relatifs à la location:

Le prix de la location sera exprimé en HT par trimestre.

Il sera précisé que la livraison et l'installation du copieur est gratuite et qu'une formation des utilisateurs sera effectuée gratuitement.

Il sera également indiqué que la reprise du matériel existant sera effectuée gratuitement.

2) Les éléments relatifs à la maintenance:

Il sera indiqué:

- le coût copie. Celui-ci sera indépendant du nombre de copie réellement effectué. Le contrat de maintenance n'imposera pas de quantité minimum ni mensuelle ni annuelle et aucun frais de facturation ne sera dû.

Ce prix copie pourra être réactualisé chaque année sur la base d'un indice qui sera précisé.

- le délai d'intervention sur site en cas de panne ;
- le délai de livraison des consommables ;
- les conditions de mise à disposition d'un appareil de rechange en cas de panne

Le prix comprendra tous les consommables.

3) CRITERES D'ATTRIBUTION:

L'offre jugée économiquement la plus avantageuse sera choisie en tenant compte des critères suivants:

-Qualité des produits: 30 %

-Qualité des services: 30 %

-Prix: 40%

4) REMISE DES OFFRES :

Les offres seront déposées sous format dématérialisé sur la plateforme AJI.

5) DIVERS :

Seule la signature des contrats vaudra engagement de la part de l'établissement.

Bon pour publication, le 29/03/2019

La principale

C. PASTORELLI